



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

Organisations Marchandes et Institutions (OMI)  
sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Université de Reims Champagne-Ardenne

Janvier 2011



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur l'unité :

Organisations Marchandes et Institutions (OMI)  
sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Reims Champagne-Ardenne

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2011



# Unité

Nom de l'unité : Organisations Marchandes et Institutions

Label demandé :

N° si renouvellement : EA 2065

Nom du directeur : M. Christian BARRERE

## Membres du comité d'experts

Président :

M. Alain SCHATT (Université de Neuchâtel, Suisse)

Membres :

M. Benoît DERVAUX (Université de Lille 2, CNRS)

M. Laurent VILANOVA (Université de Lyon 2)

Mr. El Mouhoub MOUHOUD (Université Paris Dauphine, représentant le CNU)

## Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Frédéric LOBEZ

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Richard VISTELLE, Président de l'université

M. Yannick REMION, Vice-Président du conseil scientifique



# Rapport

## 1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Le comité d'experts s'est rendu à Reims le jeudi 27 janvier 2011. Après un huis clos, la journée a débuté à 10h00 par la présentation de l'activité du laboratoire par le porteur de projet, et par des échanges avec une quinzaine d'enseignants-chercheurs sur le bilan et sur le projet. Puis, de 12h00 à 13h00, les représentants des autorités de tutelle ont fourni des éclairages sur la place de ce laboratoire au sein de l'Université et sur la création du PRES avec l'université de Picardie Jules Verne. En début d'après-midi, une réunion avec le conseil d'unité, puis une autre avec huit doctorants, ont permis au comité d'experts de collecter l'ensemble des informations nécessaires pour se forger une opinion sur cette équipe. La journée s'est achevée par un huis clos permettant au comité de tracer les grandes lignes du rapport d'évaluation.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'OMI regroupe des enseignants-chercheurs en économie (2/3) et en gestion (1/3) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Les travaux ont trait, principalement, à l'économie du développement durable, à l'économie des territoires, à l'économie des biens créatifs et à l'économie des droits sociaux. Pour le projet, trois axes de recherche ont été définis : Economie du droit, des règles et des institutions ; Patrimoines, territoires, goût ; Institutions, organisations et performances.

- Equipe de Direction :

Le directeur actuel de l'équipe est M. Christian BARRERE (PR en économie), jusqu'à la fin du contrat quadriennal. Le projet est porté par M. Martino NIEDDU (MCF et HDR en économie). Le bureau, composé de 4 personnes, et le conseil de laboratoire, composé de 8 personnes, constituent deux instances clés où sont discutées les questions stratégiques, opérationnelles et organisationnelles du laboratoire.

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	30	31
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	9	7
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	2	2
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	29	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	11	11



## 2 • Appréciation sur l'unité

### - Avis global sur l'unité :

L'OMI a connu une évolution positive au cours des années récentes ; la publication d'articles dans des revues internationales mérite notamment d'être soulignée. Le comité d'experts estime cependant que le niveau des publications dans des revues à comité de lecture (nationales et internationales) reste globalement faible, que le pourcentage de chercheurs non producteurs (au sens de l'AERES) reste élevé, et, surtout, que les bases du projet de rapprochement avec le CRIISEA de l'université de Picardie sont fragiles.

### - Points forts et opportunités :

Evolution progressive des publications dans des revues internationales.

Ancrage solide de certaines thématiques dans l'environnement régional (économie du vin).

Bonne ambiance de travail (du fait d'une communauté soudée).

### - Points à améliorer et risques :

Insuffisance des publications nationales et internationales, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Absence d'une thématique de recherche structurante et d'une véritable stratégie de différenciation.

Intégration difficile des chercheurs en gestion dans les thématiques mises en avant par l'unité.

Structure trop fermée sur elle-même.

### - Recommandations :

Le comité d'experts estime que l'OMI devrait, dans les plus brefs délais :

Réduire le nombre d'axes de recherche et concentrer ses moyens sur une thématique forte, en relation avec les spécificités régionales (en particulier, l'économie du goût et du vin).

Reconsidérer, d'une part son projet de rapprochement avec le CRIISEA (les synergies espérées semblent faibles avec ce centre de recherche situé à Amiens), d'autre part ses collaborations avec les autres enseignants-chercheurs en économie-gestion appartenant à d'autres institutions régionales.

Anticiper le problème de renouvellement du leadership et mettre en place des mécanismes incitatifs et de contrôle pour améliorer la production, tant d'un point de vue quantitatif (nombre de non producteurs) que qualitatif.

Essayer d'étoffer l'équipe avec des membres extérieurs, disposant d'une solide expérience en matière de publication de travaux dans des revues internationales de qualité. Cette dernière recommandation sera d'autant plus facile à mettre en œuvre que le projet du laboratoire aura été resserré sur une thématique structurante à fort ancrage régional.



- Données de production :

(cf. [http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres\\_Identification\\_Ensgts-Chercheurs.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf))

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	15
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	1
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	48,5%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	4
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	17

### 3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Certaines recherches sont parfaitement ancrées dans le contexte régional (par exemple, économie du goût, économie agricole et environnementale). L'organisation d'un colloque international (*Wine Economics*) à Reims, en 2009, participe à la valorisation internationale de l'OMI sur cette thématique.

En revanche, de nombreux autres travaux présentent un caractère plus général (par exemple, ceux portant sur l'économie du droit, l'économie des institutions, ou sur l'histoire économique). Sur ces thèmes, où la concurrence est plus forte, l'OMI ne parvient pas à émerger comme un centre de référence en France, à en juger par les publications récentes. En effet, plusieurs articles ont été publiés dans des revues internationales (par exemple, *Journal of Economic Issues*, *Journal of Institutional Economics*, *Business & Economic History*, etc.), ce qui traduit les efforts faits au cours du dernier contrat quadriennal, mais il ne s'agit cependant pas de revues considérées généralement comme étant les plus prestigieuses dans leur champ respectif.

De façon plus spécifique, la place des enseignants-chercheurs en gestion pose problème, soit parce qu'ils sont non-producteurs au sens de l'AERES (en raison d'importantes charges administratives et d'enseignement), soit parce que les thématiques abordées (notamment en finance-comptabilité) semblent totalement déconnectées de celles des enseignants-chercheurs en économie.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

De nombreuses initiatives, couronnées de succès (projet ANR ; contrat PREDIT ; convention originale avec la Croix-Rouge), traduisent le dynamisme de l'OMI au cours du dernier contrat quadriennal en matière d'obtention de financements externes et de recherche de visibilité. D'autres initiatives ont été couronnées de succès en matière d'activité éditoriale (coordination de numéros de revues consacrés au « Patrimoine », à la « Santé »).

Le principal point faible de l'OMI concerne sa capacité à attirer durablement des enseignants-chercheurs sur les thématiques permettant de se différencier au niveau national et international. Les limites inhérentes au concours d'agrégation externe (arrivée de chercheurs non spécialistes dans les thématiques clés de l'OMI, cherchant généralement à rejoindre rapidement leur université d'origine), comme celles de la promotion locale (« voie longue », qui ne favorise pas l'arrivée de nouveaux « leaders potentiels »), nécessitent d'imaginer des solutions originales pour résoudre ce problème. Sur ce plan, le comité d'experts considère que l'axe « économie du vin » est suffisamment attractif pour convaincre un enseignant-chercheur extérieur de collaborer avec l'OMI. Mais pour cela, il serait nécessaire de mieux valoriser cet axe en en faisant l'axe majeur du laboratoire.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :**

Le comité d'experts considère que la gouvernance et la vie de l'unité restent des chantiers essentiels pour le futur. En particulier, l'absence d'un leadership fort, la volonté exprimée de laisser une grande liberté aux enseignants-chercheurs de travailler sur leur propre thème, à leur propre rythme, ne permettent pas à l'OMI d'émerger comme un centre de référence sur une thématique précise. Si l'absence de contraintes a des cotés positifs, dans la mesure où elle permet aux enseignants-chercheurs de produire des travaux originaux dans de bonnes conditions, il s'avère cependant nécessaire d'encadrer plus spécifiquement l'activité de recherche (notamment l'encadrement des doctorants pour passer progressivement de thèses sous format traditionnel à des thèses sous forme d'articles avec des publications plus rapides à la clef) pour gagner en efficacité et mettre en place de véritables incitations à la production scientifique. Cela nécessiterait probablement d'abandonner un pilotage de la gestion de l'équipe que le comité d'experts juge très informel. En effet, il n'y a pas de systématisation des processus de gouvernance, pas de règles formelles écrites au plan de l'utilisation des ressources de l'unité, pas de système incitatif pour favoriser le retour à la recherche des non-productifs.

Les doctorants interrogés disposent tous d'un bureau et d'un financement. Ils ont obligation de présenter leurs travaux deux fois par an, une fois dans les réunions d'axes et l'autre fois lors des journées de l'OMI qui se tiennent chaque année en juin.

- **Appréciation sur le projet :**

Le rapprochement de l'OMI avec le CRIISEA, situé à Amiens, constitue une voie de développement envisagée par les enseignants-chercheurs, dans le cadre du nouveau PRES qui regroupe l'URCA et l'Université de Picardie Jules Verne.

Sur ce projet spécifique, le comité d'experts exprime de sérieux doutes. Si le rapprochement permettrait d'augmenter significativement la taille de l'unité, l'absence d'éléments tangibles sur les apports d'un tel rapprochement dans le dossier et lors des entretiens participe à entretenir ces doutes. Les synergies peu importantes identifiées au niveau des objets et thématiques de recherche des enseignants-chercheurs des deux universités, ainsi que la distance géographique et les difficultés d'organisation en résultant, conduisent à penser que les bases de ce projet de rapprochement sont extrêmement fragiles. Le comité d'experts estime donc que les bénéfices attendus en termes de partage de ressources (mutualisation de formation à des outils méthodologiques) sont extrêmement minces au vu des coûts de coordination élevés. Ils ne suffisent pas à justifier le rapprochement envisagé.

Un nouveau centre de recherche, s'il devait être créé, ne pourrait être viable dans le nouveau paysage français de la recherche en économie et gestion qu'à condition d'identifier, au maximum, deux thématiques de recherche majeures, permettant à la nouvelle équipe de se différencier. Selon le comité d'experts, l'une de ces thématiques pourrait (ou devrait) être celle de « l'économie agricole et environnementale » (ou de façon plus précise encore l'économie du vin) au sens du classement des revues en économie et gestion proposé par le CNRS, dans lequel l'OMI dispose de véritables atouts.

Par ailleurs, le comité d'experts considère, d'une part que les relations avec les autres enseignants-chercheurs de l'URCA sont trop peu développées à ce jour, d'autre part que l'équipe présidentielle de l'URCA devrait encourager l'OMI à s'inscrire dans les axes clés identifiés dans le PRES, ce qui serait synonyme de synergies et de cohérence interne, ainsi que de plus grande visibilité externe.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Organisations Marchandes et Institutions (OMI)	C	B	C	C	C

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique

### Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

#### Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>82</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>29</b>	<b>276</b>
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

#### Intitulés des domaines scientifiques

#### Sciences Humaines et Sociales

- SHS1 Marchés et organisations
- SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux
- SHS3 Espace, environnement et sociétés
- SHS4 Esprit humain, langage, éducation
- SHS5 Langues, textes, arts et cultures
- SHS6 Mondes anciens et contemporains